

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Etienne, le 11 février 2021

Anniversaire en demi-teinte pour la loi du 11 février 2005 : le chemin est encore long !

Alors que l'on « fête » aujourd'hui les 16 ans de la Loi de 11 février 2005 qui s'annonçait à l'époque comme une « révolution » pour les personnes en situation de handicap ; on peut dire aujourd'hui que la route est encore longue sur de nombreux sujets que sont l'accessibilité, l'accès ou le maintien dans l'emploi, le droit à compensation pour tous les âges...

Quant au **chômage des travailleurs handicapés**, promesse phare de toutes les politiques depuis plus d'une décennie, il **reste toujours 2 fois plus élevé** que pour le grand public.

Le handicap ou la maladie reste, de façon chronique dans notre société, **la première cause de discrimination à l'emploi** selon la Défenseure des droits.

Pour la FNATH, il est plus que temps d'agir pour que la citoyenneté des personnes ne soit pas qu'une chimère !

Nous demandons à ce **qu'un groupe de travail piloté par l'Etat, composé de l'ensemble des acteurs du handicap sur le champ de l'emploi, des syndicats et des employeurs, se mette en place sans délai** pour amener à des propositions concrètes et coordonnées sur l'ensemble du parcours professionnel de la personne jusqu'à sa retraite.

Contact : Hervé GUINDÉ
04 77 49 42 37 - communication@fnath.com
Suivez-nous sur

